Nations Unies ESCAP/81/12

Conseil économique et social

Distr. générale
7 mars 2025

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Quatre-vingt-unième session
Bangkok, 21-25 avril 2025
Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire*
Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : réduction des risques de catastrophe

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session**

Note du secrétariat

Conformément au paragraphe 34 de l'annexe de la résolution 71/11 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le secrétariat a l'honneur de transmettre aux membres et aux membres associés de la Commission le rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session, tenue à Téhéran et en ligne le 22 janvier 2025, ainsi que les états financiers pertinents et des informations sur les contributions en espèces reçues en 2023 et en 2024.

* ESCAP/81/1.

** Le présent document a été soumis tardivement car le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission devait examiner le rapport à sa 417e session, tenue le 20 février 2025.

Merci de recycler

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session

I. Questions portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

1. Les décisions ci-après, adoptées par le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

Décision 1

Le Conseil d'administration prend acte de la note du secrétariat sur les activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis sa huitième session, approuve le programme de travail du Centre pour 2025 et invite le Centre à inclure dans son programme de travail, dans les limites des ressources disponibles, un volet important sur les incendies de forêt. Le Conseil d'administration demande également au Centre de présenter des comptes rendus trimestriels sur l'avancée de ses travaux.

Décision 2

Le Conseil d'administration prend acte de l'exposé sur le processus et les principales conclusions de l'évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes et note que le rapport issu de l'évaluation sera soumis à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique afin qu'elle l'examine à sa quatre-vingt-unième session, en avril 2025.

Décision 3

Le Conseil d'administration prend acte de la note du secrétariat sur la situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes. Le Conseil d'administration, notant avec satisfaction l'engagement du Gouvernement de la République islamique d'Iran, pays hôte du Centre, et les précieuses contributions financières et en nature qu'il a apportées à ce jour, encourage le Gouvernement hôte à verser au Centre l'intégralité des contributions non acquittées. Le Conseil d'administration invite les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à mobiliser des aides financières ou en nature à l'appui du Centre et à jouer un rôle actif dans l'exécution de son programme de travail.

II. Compte rendu des travaux

A. Activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la huitième session du Conseil d'administration, et état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre et de son programme de travail pour 2024 (point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat sur les activités du Centre depuis la huitième session du Conseil d'administration (APDIM/GC(9)/2) (en anglais seulement).

3. Le secrétariat a informé le Conseil d'administration de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre ainsi que de son programme de travail pour 2024, qui comprenait des programmes et des activités dans trois domaines en lien avec les résultats à long terme du programme de travail stratégique, à savoir : une plus grande mise à disposition des informations relatives aux risques ; l'amélioration de la capacité à collecter et à appliquer ces informations ; le renforcement de la coopération régionale.

4. Dans son exposé, la Directrice du Centre a résumé les réalisations du Centre en 2024, en insistant sur les principaux domaines thématiques. Le Centre avait aidé des États membres, notamment les Maldives, la République islamique d'Iran et le Tadjikistan, à renforcer leur gouvernance et leurs politiques en matière de données sur les risques de catastrophe, à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement et à progresser sur le plan du renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'information sur les catastrophes. Afin de renforcer la résilience, le Centre avait organisé des ateliers techniques sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement, la prévision axée sur l'impact et le continuum de la recherche scientifique, de l'élaboration des politiques et de la communauté de pratique. Concernant les tempêtes de sable et de poussière, le Centre avait facilité la surveillance régionale et encouragé l'utilisation de ses lignes directrices pour le signalement des tempêtes de sable et de poussière dans le contexte du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et la lutte contre les effets des tempêtes de sable et de poussière sur les glaciers. La Directrice a indiqué que le Centre assurerait la coprésidence de la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière pour la période 2025-2026 avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Elle a indiqué également que le Centre avait organisé deux manifestations parallèles lors de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, en vue de promouvoir la coopération interrégionale et les approches multisectorielles pour atténuer les risques de tempêtes de sable et de poussière. Sur la question des technologies novatrices, le Centre a présenté ses activités de promotion de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des outils numériques pour la réduction des risques liés aux catastrophes lors de grandes manifestations régionales, où il a mis en évidence le potentiel des nouvelles technologies dans l'analyse systémique des risques et la planification d'un développement résilient face aux changements climatiques.

5. Le représentant de la République islamique d'Iran a félicité le Centre pour les progrès réalisés en 2024, soulignant la réactivité du Centre aux besoins de la région et sa collaboration notable avec son Gouvernement au cours de l'année écoulée. Il a félicité le Centre de l'attention qu'il porte aux tempêtes de sable et de poussière et des efforts qu'il déploie afin de jeter des bases solides pour lutter contre leurs effets dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Pour 2025, le représentant a proposé une collaboration porteuse de changements entre le Centre et son Gouvernement, visant, entre autres, la création d'une plateforme avancée pour la gestion des risques liés aux tempêtes de sable et de poussière, la coopération technologique, le renforcement des capacités et des ateliers pour renforcer l'expertise régionale en matière de prévisions axées sur l'impact des tempêtes de sable et de poussière.

B. Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (point 3 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration a pris note de l'exposé sur le processus et les principales conclusions de l'évaluation du Centre, et noté que le rapport d'évaluation serait soumis à la CESAP afin qu'elle l'examine à sa quatre-vingt-unième session, en avril 2025. L'évaluation, qui a porté sur l'efficacité, la pertinence, l'efficience, les retombées positives et la durabilité des activités du Centre, a montré que le Centre s'était imposé comme un acteur clef de la réduction des risques de catastrophe en comblant les lacunes en matière de gouvernance des données sur les risques, de gestion transfrontalière et d'intégration des informations sur les catastrophes dans la planification du développement. Le fait que le Centre assure la coprésidence de la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière témoignait de la reconnaissance mondiale de la contribution qu'il apportait à la réduction des risques liés aux tempêtes de sable et de poussière. Cette coprésidence serait également une occasion de renforcer la coopération régionale entre les membres et les membres associés de la CESAP. L'évaluation a montré que, malgré les importantes contributions du Centre, il existait un fossé entre les attentes des États membres et le mandat et les capacités du Centre, d'où la nécessité d'une mise en concordance stratégique. L'évaluation a monté également que la viabilité du Centre dépendait du maintien des contributions financières et du soutien du Gouvernement hôte, ainsi que des partenariats et des contributions en nature.

C. Programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour 2025 (point 4 de l'ordre du jour)

7. Le Conseil d'administration était saisi du projet de programme de travail du Centre pour 2025 (APDIM/GC(9)/3) (en anglais seulement). Comme l'avait souligné la Directrice du Centre dans sa présentation, le programme de travail pour 2025 s'attacherait à combler les lacunes critiques dans la gouvernance des données sur les risques de catastrophe en fournissant un soutien technique aux pays en s'appuyant sur des évaluations régionales. Le programme de travail visait à favoriser le partage des connaissances et des enseignements entre les villes touchées par les tempêtes de sable et de poussière et à faire l'état des lieux des capacités régionales de surveillance des effets des tempêtes de sable et de poussière sur les glaciers. Des sessions thématiques étaient prévues dans le contexte de la Conférence internationale sur la préservation des glaciers, qui se tiendrait à Douchanbé en 2025.

8. En outre, le Centre faciliterait les consultations entre les responsables des plans de développement et les experts en réduction des risques afin de promouvoir une planification tenant compte des risques et organiserait des dialogues interrégionaux sur la réduction des risques liés aux tempêtes de sable et de poussière en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Toujours en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Centre faciliterait les débats sur les tempêtes de sable et de poussière en vue de l'élaboration d'une résolution qui serait soumise à l'Assemblée générale pour adoption ; préparerait un projet de rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés par la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière et gérerait les communications afin d'améliorer la collaboration. Il superviserait la prise de décision, l'application du principe de responsabilité et les questions logistiques, en veillant à ce que les activités de la Coalition soient conformes à ses objectifs. Le Centre appliquerait les recommandations issues de l'évaluation du Centre et réviserait son programme de travail stratégique en conséquence.

9. Le Conseil d'administration a approuvé le projet de programme de travail du Centre pour 2025.

D. Situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes (point 5 de l'ordre du jour)

10. Le Conseil d'administration était saisi de la note du secrétariat sur la situation administrative et financière du Centre (APDIM/GC(9)/4) (en anglais seulement). Au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, le Centre a reçu 975 000 dollars de contributions en espèces : 965 000 dollars du Gouvernement de la République islamique d'Iran et 10 000 dollars de Macao (Chine). Le budget approuvé du Centre pour 2024 était de 1 289 330 dollars et ses dépenses totales pour 2024 s'élevaient à 909 903 dollars. Compte tenu de sa situation financière, le Centre a pris des mesures pour réduire les dépenses non essentielles et discrétionnaires. Les dépenses engagées couvraient les dépenses de personnel, les publications, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les voyages pour la participation à des manifestations régionales et internationales.

11. Le Conseil d'administration a remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran d'avoir accueilli sa neuvième session. Le Conseil d'administration, notant avec satisfaction l'engagement du Gouvernement de la République islamique d'Iran, pays hôte du Centre, et les contributions financières et en nature qu'il avait apportées à ce jour, a invité le pays hôte à verser l'intégralité des contributions non acquittées. Il a également invité les membres et les membres associés de la CESAP à mobiliser des aides financières ou en nature à l'appui du Centre et à jouer un rôle actif dans l'exécution de son programme de travail.

12. Le Conseil d'administration a pris note de la situation administrative et financière du Centre.

E. Date et lieu de la dixième session du Conseil d'administration (point 6 de l'ordre du jour)

13. Le Conseil d'administration sera informé en temps utile de la date et du lieu de sa dixième session, qui se tiendra au quatrième trimestre de 2025.

F. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

14. Aucune autre question n'a été soulevée.

G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa neuvième session (point 8 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration a examiné et approuvé les décisions prises lors de sa neuvième session. Le rapport final du Conseil d'administration sur les travaux de sa neuvième session sera distribué à ses membres pour examen et observations éventuelles, puis sera soumis à la CESAP afin qu'elle l'approuve à sa quatre-vingt-unième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

16. La neuvième session du Conseil d'administration s'est tenue à Téhéran et en ligne le 22 janvier 2025. Des déclarations liminaires ont été faites par le Chef du Département principal de la protection de la population et des territoires du Comité des situations d'urgence et de la défense civile du Tadjikistan, M. Jamshed Kamolzoda, le Chef adjoint de l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran, M. Mohammad Ghasemi et la Secrétaire exécutive de la CESAP (par message préenregistré).

17. M. Kamolzoda a indiqué que les catastrophes naturelles, y compris les menaces géologiques, climatiques et météorologiques, menaçaient gravement les pays de la région Asie-Pacifique. Il a souligné qu'il était urgent d'intensifier l'action et de prendre davantage de mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences. Il a expliqué que pour résoudre ces problèmes, il fallait changer radicalement d'approche en mettant plus l'accent sur la gestion des risques que sur la gestion des effets des catastrophes et en faisant en sorte que la priorité soit donnée à la prévention plutôt qu'à l'intervention. En outre, il a noté que la mise en œuvre de ces approches marquait une évolution importante dans la gestion de l'information sur les catastrophes et la coopération régionale, lesquelles étaient essentielles dans le cadre des travaux du Centre dans la région Asie-Pacifique.

18. M. Ghasemi s'est félicité de l'action et des réalisations du Centre. Il a souligné que l'amélioration de la préparation et de la mobilisation collectives exigeait des résultats mesurables pour les activités du Centre, une plus grande implication de tous les membres, une stratégie régionale coordonnée, des plateformes de données partagées, une application plus large des initiatives conjointes et la mobilisation du secteur privé. Il a réaffirmé l'engagement de son Gouvernement à apporter un soutien financier et non financier au Centre et encouragé d'autres pays à contribuer et à collaborer avec le Centre pour atteindre ses objectifs.

19. La Secrétaire exécutive de la CESAP a remercié chaleureusement le Gouvernement de la République islamique d'Iran d'avoir accueilli la neuvième session du Conseil d'administration, et exprimé sa gratitude aux membres et aux observateurs du Centre de leur soutien continu. Elle a évoqué le programme de travail du Centre pour 2025, qui était en accord avec le thème de la quatre-vingt-unième session de la CESAP, à savoir le développement urbain résilient et durable, et insisté sur la gouvernance des données sur les risques de catastrophe, l'intégration des politiques et les alertes rapides au vu du nombre croissant de catastrophes qui frappent la région Asie-Pacifique. Elle

a noté les réalisations du Centre dans la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, notamment sa contribution à la mise en œuvre du Plan d'action régional sur les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique et à la réduction des effets sur les glaciers, et noté également que le Centre assurerait la coprésidence de la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière pour la période 2025-2026, en mettant l'accent sur le plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (2025-2034). Elle a noté en outre l'importance de l'évaluation du Centre et invité les membres du Conseil d'administration à poursuivre leur coopération en vue d'appliquer les recommandations qui en sont issues.

B. Participation

20. Les représentantes et représentants des membres ci-après du Conseil d'administration étaient présents : Bangladesh, Cambodge, Inde, Iran (République islamique d'), Mongolie, Tadjikistan et Türkiye ; Macao (Chine).

21. Les représentantes et représentants des pays membres de la CESAP ci-après étaient présents en tant qu'observateurs : Maldives, Népal et Pakistan.

22. Les représentantes et représentants des organisations ci-après étaient présents en tant qu'observateurs : Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et Organisation de coopération économique.

C. Élection du Bureau

23. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président :	M. Mohammad Ghasemi (République islamique d'Iran)
Vice-Président :	M. Kuldeep Srivastava (Inde)

D. Ordre du jour

24. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
   a) Allocutions d'ouverture ;
   b) Élection du Bureau ;
   c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la huitième session du Conseil d'administration, et état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail stratégique du Centre et de son programme de travail pour 2024.
3. Évaluation du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
4. Programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour 2025.

5. Situation administrative et financière du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.

6. Date et lieu de la dixième session du Conseil d'administration.

7. Questions diverses.

8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa neuvième session.

Annexe I

Liste des documents

Cote du document	*Titre du document*	*Point de l'ordre du jour*
Distribution générale		
APDIM/GC(9)/1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
APDIM/GC(9)/2	Activities of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management since the eighth session of the Governing Council (en anglais seulement)	2
APDIM/GC(9)/3	Programme of work of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management for 2025 (en anglais seulement)	4
APDIM/GC(9)/4	Administrative and financial status of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management (en anglais seulement)	5
APDIM/GC(9)/5	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa neuvième session Evaluation of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information (en anglais seulement)	

Annexe II

État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année terminée le 31 décembre 2024
(En dollars des États-Unis)

Recettes	
Contributions	975 000
Intérêts créditeurs	103 320
Recettes totales	**1 078 320**
Moins : dépenses	(913 418)
Solde net (déduction faite des dépenses)	**164 902**
Montant disponible au 1er janvier 2024	2 637 934
Ajustement des contributions pour 2023 : Pertes liées à la conversion des contributions reçues en rials iraniens en 2023	(200 486)
Remboursement aux donateurs	–
Montant disponible au 31 décembre 2024	**2 602 350**

Annexe III

État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année terminée le 31 décembre 2024, par élément de projet
(En dollars des États-Unis)

	Renforcer la gestion de l'information sur les catastrophes dans la région Asie-Pacifique dans le cadre de l'évolution du programme de développement pour l'après-2015	*Appui institutionnel au Centre (multidonateurs)*	*Total*
Recettes			
Contributions	965 000	10 000	975 000
Intérêts créditeurs	98 839	4 481	103 320
Recettes totales	**1 063 839**	**14 481**	**1 078 320**
Moins : dépenses	(913 418)	–	(913 418)
Solde net (déduction faite des dépenses)	**(150 421)**	**14 481**	**164 902**
Montant disponible au 1er janvier 2024	2 550 621	87 313	2 637 934
Ajustement des contributions pour 2023 : Pertes liées à la conversion des contributions reçues en rials iraniens en 2023[a]	(200 486)	–	(200 486)
Remboursement aux donateurs	–	–	–
Montant disponible au 31 décembre 2024	**2 500 556**	**101 794**	**2 602 350**

[a] En 2023, les contributions ont été versées en rials iraniens plutôt qu'en dollars des États-Unis, conformément aux dispositions contractuelles de l'accord. Par conséquent, le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes est tenu de supporter les pertes liées à la conversion de devises par la trésorerie du Siège de l'Organisation de Nations Unies. Au cours de la période allant du 1er janvier au 20 décembre 2024, une perte totale de 200 486 dollars a été subie lors de la conversion des devises. Toutes les pertes supplémentaires provenant des avoirs restants seront déduites des contributions au fur et à mesure qu'elles se produiront.

Annexe IV

Contributions en espèces versées au Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour les années terminées le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024
(En dollars des États-Unis)

Pays/Région	*Pour l'année terminée le 31 décembre 2023*	*Pour l'année terminée le 31 décembre 2024*
Cambodge	2 000	–
Iran (République islamique d')	2 494 116	965 000
Macao (Chine)	10 000	10 000
Total	**2 506 116**	**975 000**